

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1385

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 961 de la commission des finances

ARTICLE 58 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.